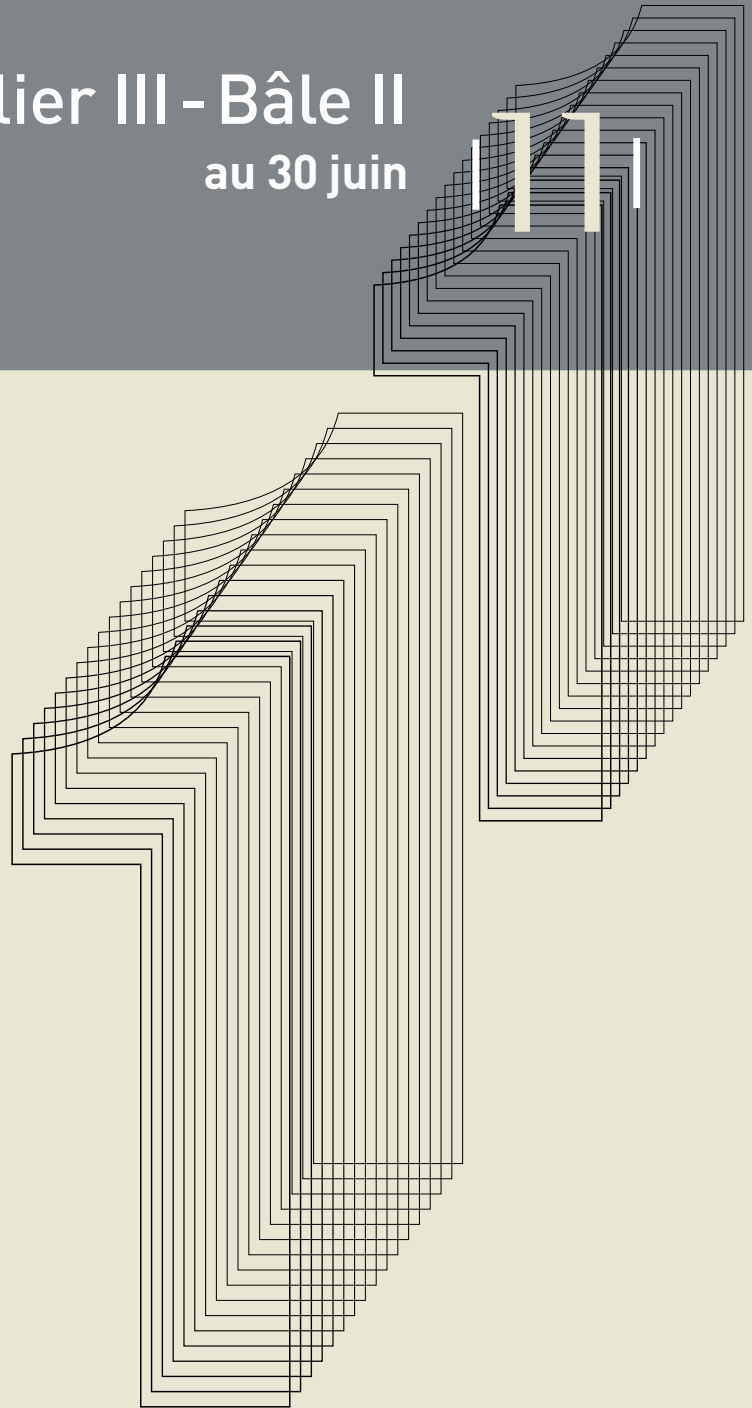


التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Pilier III - Bâle II

au 30 juin



Pilier III : Informations quantitatives et qualitatives

La publication des informations financières portant sur les fonds propres et sur les risques s'effectue sur base consolidée conformément à l'article 2 de la directive 44/G/2007. Certaines informations sont publiées sur base individuelle pour le périmètre siège et les filiales significatives, conformément à l'article 8 de la même directive.

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs de marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, les procédures d'évaluation des risques et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres de l'établissement à son profil de risque.

1. Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

1-1 Composition des Fonds Propres

Au 30 juin 2011, conformément à la circulaire 7/G/2010, les fonds propres prudentiels du Groupe Attijariwafa bank sont composés des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires.

Les fonds propres de base sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe ajustés d'éléments connus sous le nom de « filtres prudentiels ». Ces ajustements consistent principalement en l'anticipation d'une distribution de dividende et la déduction des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels.

Les fonds propres complémentaires sont composés essentiellement de dettes subordonnées. Une décote est appliquée aux dettes subordonnées de maturité inférieure à 5 ans. La somme des dettes subordonnées et des intérêts capitalisés est limitée à 50% des fonds propres de base.

Pour la détermination des fonds propres prudentiels, le montant des participations détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger est déduit pour moitié des fonds propres de base et pour moitié des fonds propres complémentaires.

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Fonds propres de base	21 045 118	19 841 997
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	28 153 416	26 871 781
Capital social ou dotation	1 929 960	1 929 960
Réserves	23 026 513	21 327 411
Intérêts minoritaires créditeurs	3 196 943	3 614 410
Eléments à déduire des fonds propres de base	-7 108 298	-7 029 784
Déductions prudentielles	-211 701	-185 244
Fonds propres de base après déduction (Tier 1)	20 833 416	19 656 752
Fonds propres complémentaires	9 743 925	9 908 115

dont :		
plus values latentes résultant de la détention des titres de placement (AFS)	273 517	1 060 945
Dettes subordonnées à durée initiale supérieure ou égale à cinq ans (*)	9 050 000	8 460 000
Déductions prudentielles	-211 701	-185 244
Fonds propres complémentaires après déduction (Tier 2)	9 532 224	9 722 871
Total des fonds propres après déduction des participations	30 365 641	29 379 623

(*) Dans la limite de 50% des Fonds Propres de base, avant déduction des participations..

À fin Juin 2011, les fonds propres de base réglementaires du Groupe, avant déduction de 50% des participations, s'élèvent à 21 045 118 KDH. Les fonds propres complémentaires du Groupe, avant déduction de 50% des participations, s'établissent, pour leur part, à 9 743 925 KDH. Le total des Fonds propres après déduction des participations est de 30 365 641 KDH, en évolution de 3.36% par rapport à Décembre 2010.

1-2 Adéquation des Fonds propres (ICAAP)¹

Dans le cadre de Pilier III, Attijariwafa bank a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur.

Par ailleurs, des projets sont en cours afin d'adopter les best practices en la matière.

1-3 Exigence en Fonds Propres

Au 30 Juin 2011, l'exigence en fonds propres au titre du Pilier 1 de l'accord Bâle II pour le Groupe Attijariwafa bank s'élève à 21 459 435 KDH. Celle-ci est calculée en méthode standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques de marché et en méthode d'indicateurs de base pour le risque opérationnel.

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Risque de Crédit et de Contrepartie	19 329 294	17 677 569
Risque de Crédit ^(*)	19 207 304	17 513 104
Risque de Contrepartie	121 990	164 465
Risques de Marché	287 146	494 504
Risque Opérationnel	1 842 995	1 944 436
Total	21 459 435	20 116 508

(*) y compris le risque de crédits sur les autres actifs (immobilisations corporelles, divers autres actifs et titres de participation)

	Pilier I	
	Risque Couvert	Méthode d'Evaluation et de Gestion
Risque de Crédit et de Contrepartie	✓	Méthode Standard
Risques de Marché	✓	Méthode Standard
Risque Opérationnel	✓	BIA (Basic Indicator Approach)

1-4 Ratio de Solvabilité

Au 30 juin 2011, le ratio Groupe sur Fonds Propres de base s'établit à 7,77% et le ratio de solvabilité se fixe à 11,32% au lieu de 11,68% au semestre précédent.

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Fonds Propres de Base	20 833 416	19 656 752
Total Fonds Propres	30 365 641	29 379 623
Risques Pondérés	268 242 937	251 456 355
Ratio sur Fonds Propres de Base	7,77%	7,82%
Ratio de Solvabilité	11,32%	11,68%

2. Dispositif mis en place pour identifier, mesurer et gérer les différents risques

2-1 Méthode d'évaluation des éléments relevant du portefeuille de négociation

Les Actions, Titres en devise, Matières Premières sur marché organisé, Matières Premières sur marché gré à gré sont évalués au prix du marché.

Les options de change sont évaluées avec le modèle Garman-Kohlhagen².

2-2 Risque de contrepartie net sur instruments dérivés

L'équivalent risque de crédit sur instruments dérivés au 30 juin 2011 s'élève à 1 796 015 KDH. La répartition de cette exposition par segment se présente comme suit :

(en milliers de dirhams)

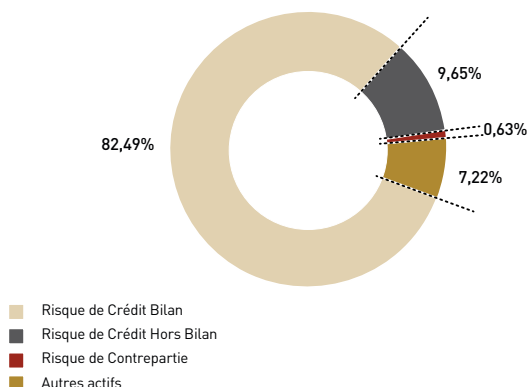
Classe d'exposition	Equivalent risque de crédit
Institutions	25 853
Etablissements de crédit et assimilés	353 950
Clientèle	1 416 211
Total	1 796 015

2-3 Impact de la dégradation de la notation externe de qualité de crédit sur le montant des sûretés réelles à fournir

Conformément à la circulaire 26/G/2006, Attijariwafa bank a opté pour l'application d'une pondération de 100% à toutes les créances sur les entreprises indépendamment de leur notation externe.

2-4 Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente 0,63% du total risque de crédit. Il concerne les cessions temporaires et les produits dérivés du portefeuille bancaire et du portefeuille de négociation.



2-5 Risque de contrepartie : Expositions couvertes par des sûretés

Le total des sûretés financières sur les expositions soumises à un risque de contrepartie, s'élève à 4 503 543 KDH. Celles-ci couvrent essentiellement les pensions livrées ou reçues.

(en milliers de dirhams)

Expositions nettes	Expositions couvertes par des sûretés
17 586 051	4 503 543

2-6 Risque de contrepartie sur dérivés de crédit : Expositions couvertes par des garanties

Le total des expositions nettes sur dérivés de crédit est de 1 796 015 KDH dont 30 666 KDH faisant l'objet d'une garantie.

(en milliers de dirhams)

Expositions nettes	Expositions couvertes par des garanties
1 796 015	30 666

2-7 Garanties

(en milliers de dirhams)

	Expositions garanties
Souverains	14 895 132
Banques Multilatérales de développement	8 314
Etablissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger	627 131
Entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire	11 173
Autres entités bénéficiant d'une notation au moins égale à « A- »	210 938
Total	15 752 687

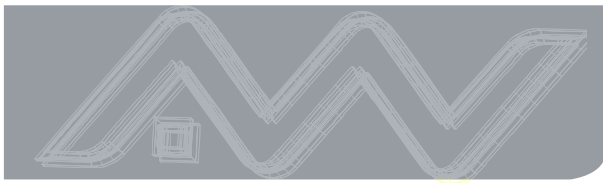
2-8 Concentration du risque de crédit résultant des techniques d'atténuation du risque

(en milliers de dirhams)

	Expositions nettes avant pondération	Expositions garanties	Expositions couvertes par des Sûretés
Souverains	55 470 741	1 175 287	297 273
Institutions	19 447 108	13 757 407	1 241
Établissements de crédit et assimilés	23 528 155	0	1 838 984
Grande Entreprise	198 129 534	662 303	2 840 091
Petite Moyenne Entreprise	16 919 221	102 494	162 782
Très Petite Entreprise	2 162 569	53 895	34 971
Clientèle de détail	59 438 841	1 300	57 301
Total	375 096 169	15 752 687	5 232 644

3. Éléments d'information sur base individuelle des filiales significatives

Ci-dessous les éléments d'information, relatifs à la solvabilité des filiales du groupe. Le périmètre siège correspond aux encours portés par le siège.



Attijariwafa bank

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
Attijariwafa bank	Bank Al Maghrib	10%	18 418 056	176 611 390	10,43%

Attijariwafa Europe

(en milliers d'euros)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
Attijariwafa Europe	CBF	10%	40 390	236 231	17,10%

CBF: Commission Bancaire Française

Attijari bank Tunisie

(en milliers de dinar tunisien)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
Attijari bank Tunisie	BCT	8%	327 517	2 781 684	11,77%

BCT : Banque Centrale de Tunisie

Wafasalaf

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
Wafasalaf	Bank Al Maghrib	8%	1 283 976	11 677 850	10,99%

Wafabail

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
Wafabail	Bank Al Maghrib	8%	762 847	7 201 168	10,59%

Wafa Immobilier

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
Wafa Immobilier	Bank Al Maghrib	8%	83 580	323 454	25,84%

Attijari Factoring

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
Attijari Factoring	Bank Al Maghrib	10%	114 433	1 140 474	10,03%

Wafa Assurance

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Marge	Minimum de la Marge de Solvabilité	Ratio
Wafa Assurance	DAPS	5 093 600	1 122 344	453,84%

DAPS : Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale

CBAO

(en millions de FCFA)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	créances pondérées	Ratio
CBAO	BCEAO	8%	62 158	393 699	15,79%

BCEAO: Banque Centrale des États de l'Afrique de L'Ouest

4. Gouvernance d'entreprise

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de six organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration.

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) est constitué d'un groupe de personnes, morales ou physiques (les administrateurs), chargé de diriger la banque. Il est nommé par l'assemblée des actionnaires. Le CA comprend plusieurs membres, dont un président et un secrétaire. Toute personne morale membre du CA désigne une personne physique pour la représenter.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par le statut de la banque et dépendent du droit national.

4-1 Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables des pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au conseil d'administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008

4-2 Comité exécutif

Le comité exécutif, également présidé par le Président Directeur Général, assure la gestion opérationnelle et administrative du Groupe. D'une périodicité bimensuelle, le comité exécutif est composé des membres de la direction générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et d'Investissement et Marchés et Filiales Financières	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Transformation et Opérations	2008
M ^{me} Wafaa GUESSOUS	Logistique & Achat Groupe et Secrétariat du Conseil	2007
M. Youssef ROUISSI	Banque de Financement	2005
M. Mouâwia ESSEKELLI	Administrateur Directeur Général Attijariwafa bank Europe	2008
M. Ismaïl EL FILALI	Audit Général	2007
M. Abdellatif SEDDIQI	Rationalisation des Structures	2007
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Finances Groupe	2004
M. Omar GHOMARI	Capital Humain Groupe	2007
M. Hassan BEDRAOUI	Systèmes d'Information Groupe	2007
M. Hicham SEFFA	Administrateur Directeur Général Attijaribank Tunis	2011
M. Mohamed SOUSSI	Services et Traitement Clientèle Attijariwafa bank	2011
M ^{me} Mouna KADIRI	Communication Groupe	2007
M. Talal EL BELLAJ	Gestion Globale des Risques	2007
M. Saâd BENJELLOUN	Banque de l'Entreprise	2007
M. Chakib ERQUIZI	Banque des Marchés	2007
M. Said SEBTI	Banque des Particuliers et des Professionnels	2008
M. Abderrazak LAMRANI	Conformité Groupe	2009
M ^{me} Noufissa KESSAR	Banque Privée	2008

4-3 Autres Comités issus du Conseil d'Administration

• Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques du Groupe. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

• Comité des Grands Risques :

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et des investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Président Directeur Général SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander
Membres invités	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques
M. Said ENNABIH	Responsable Risque de contrepartie

• Comité d'Audit et des Comptes :

Le comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Administrateur
Membres invités	
M. Abderrazak LAMRANI	Directeur Conformité Groupe
M. Ismail EL FILALI	Comité d'Audit et des Comptes
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Directeur Finances Groupe
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques

• Comité des Nominations et des Rémunérations :

D'une périodicité annuelle, le comité des nominations et des rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

Membres	Fonction
M. Mohamed Mounir EL MAJIDI	Représentant SIGER
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander



Attijariwafa bank
SA au capital de 1 929 959 600 DH – Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)522 22 41 69 ou +212 (0)522 29 88 88 – RC 333 – IF 01085221
www.attijariwafabank.com